

fonctionnait que deux ou trois jours par semaine il y a quelques années. Je n'y comprends rien, mais je ne m'inquiète pas trop. Selon la théorie des ondes sur l'eau, toutes ces villes font partie de la région de Toronto, qui s'étend à 50, 60 ou même 100 milles.

Un jour le cercle englobera North Bay, à 250 milles de Toronto, de même que Kirkland Lake, à 300 milles, Timmins, à 350 milles, Moosonee et d'autres localités et l'Ontario aura plus tard son port en eau salée.

Tout cela se produira un jour ou l'autre, mais je ne pense pas que le ministre, le présent Parlement, le programme ou moi-même puissions survivre jusqu'à ce temps-là. Que faire à ce sujet? Nous ne pensons pas qu'il y aurait des élections l'an dernier, mais plutôt que nous aurions un congé. Le ministre nous avait assurés qu'on nous verrait dès notre retour de vacances. Il hésitait à nous en donner l'assurance; du moins, c'est ce qu'il m'a semblé. De toute façon, il a dit, comme en fait foi la page 3125 du *hansard* du 30 juin 1965:

Je tiens à assurer à la Chambre, comme je l'ai fait à un certain nombre de députés, que...le gouvernement déposera, dès la reprise de la présente session, le décret du conseil désignant les régions en cause et qu'il tentera un peu plus tard de déférer ce décret au comité de l'industrie, des recherches et de l'exploitation énergétique.

Je ne crois pas qu'on ait tenté de le déposer ou d'en discuter. Si le ministre tient à remplir ses engagements, nous aimerions l'entendre dire qu'il le fera maintenant. Nous serions encore plus heureux s'il nous disait que le document sessionnel n° 1981, qui donne les conditions relatives aux encouragements pour la mise en valeur des régions désignées, sera également déferé à un comité. Cela nous satisferait peut-être. S'il n'est pas prêt à agir ainsi, je serai forcé de recourir à la seule mesure dont dispose un membre du Parlement. Je devrai revenir à la charge sans me lasser, quitte à ennuyer la Chambre et le gouvernement, jusqu'à ce qu'on fasse quelque chose. Pareille façon d'agir n'est pas juste pour les autres députés, mais c'est l'un des deux moyens dont disposent les députés d'arrière-ban. Ils peuvent proposer une motion tendant à réduire les crédits d'un ministère ou faire en sorte que la question fasse l'objet d'un débat, ce qui ne plaira peut-être à personne.

• (3.40 p.m.)

Je me demande quelle façon d'agir est la moins déraisonnable ou la moins injuste. Mais il importe au plus haut point de trouver une solution aux problèmes de la centralisation et d'arrêter l'exode des habitants des régions qui dépendent des produits primaires vers les grandes villes qui sont des centres non de production mais de consommation. Cette ques-

tion n'intéresse pas tout le monde. Les agriculteurs ne seront pas vivement intéressés. Nombre d'entre eux n'y ont même pas songé. Je n'ai jamais compris pourquoi on disait dans l'Ouest que le gouvernement P.S.D. avait chassé tous les gens de la Saskatchewan. Or, la Saskatchewan ressemble à toutes les autres régions agricoles à cet égard. Chaque fois qu'un agriculteur double la superficie de sa ferme, qu'arrive-t-il à celui qui était son voisin avant l'annexion? Il est normal qu'il en résulte un grand déplacement de la population agricole et qu'on cherche de nouveaux genres d'emploi.

Or, fondamentalement, il ne s'agit pas d'une difficulté physique. Le problème n'est pas insoluble. Il existe en France depuis au moins trois siècles. Pourquoi les gens d'extraction française qui tiennent tellement à protéger l'autonomie provinciale ne jettent-ils pas un coup d'œil sur ce qui s'est produit en France pour y trouver un moyen de décentraliser et de promouvoir un programme national d'expansion industrielle qui donnerait du travail à tous les gens dans toutes les parties du pays au lieu de les concentrer dans une ou deux régions?

On a abordé le problème en Angleterre. Le gouvernement le sait très bien. Pourquoi le ministre n'examine-t-il pas ce qu'on a fait en Angleterre pour décentraliser l'industrie? Pourquoi le ministre ne décide-t-il pas qu'il serait préférable pour les Canadiens si certaines industries étaient situées dans une région plutôt que dans une autre? Il ignore peut-être ce qui s'est produit à l'étranger; mais je ne le crois pas. Il doit donc avoir ses raisons pour refuser de nous dire ce qu'il pense. S'il n'a pas étudié la question, je puis lui donner l'assurance que les hauts fonctionnaires de son ministère l'ont fait. Ils savent très bien ce qui s'est produit dans d'autres pays. Ils sont au courant des difficultés qui ont surgi à propos de nos propres programmes et qui les rendront inefficaces dans la plupart des régions qu'ils sont appelés à servir.

D'aucuns ont prétendu que le fait de désigner le Nord ontarien au lieu de l'île Manitoulin n'amènerait pas forcément des industries dans la région. Je ne dis pas que la désignation de régions constitue la solution idéale. Mais si tout le Nord de l'Ontario était désigné, je connais trois grandes sociétés qui iraient s'y établir. Pourquoi? Ce n'est pas parce qu'elles tiennent particulièrement à s'y installer, mais pour la simple raison qu'elles y trouvent leurs matières premières. Une de ces sociétés est la *E. B. Eddy Company* qui a des droits de coupe dans ma région depuis soixante ans. On lui a donné trois ans pour se décider à construire une usine de pâtes et papiers, sans quoi, elle perdra ses concessions

[M. Peters.]